

LUCIE SÉNÉCHAL-PERROUVAULT, DIPLÔMÉE 2019 DU MASTER DROIT ÉCONOMIQUE SPÉCIALITÉ DROIT DE L'INNOVATION.



Rencontre avec Lucie Sénéchal-Perrouault, diplômée 2019 -
"Tracez votre route"

Pouvez-vous nous décrire votre parcours universitaire ?

Après un Bachelor sur le [campus euro-asiatique](#) de Sciences Po au Havre, j'ai effectué ma troisième année en stage. Six mois au service sciences et technologies de l'Ambassade de France à Pékin ont "fait un déclic" : je veux travailler dans l'aérospatial. Venant d'un parcours en sciences humaines, le défi sera d'être crédible pour trouver un poste à la sortie. Je m'oriente vers le droit dont les activités aériennes et spatiales sont un pan foisonnant, complexe et en plein développement.

En fin de première année de master [Droit économique](#), j'effectue un stage au DLR, l'agence spatiale allemande. En deuxième année de master, je choisis la spécialité [Droit de l'innovation](#) qui permet de "toucher" au technique, et suis le bien-nommé [Programme d'Initiation à la Recherche \(PIR\)](#), réalisant mon mémoire sur l'Encadrement juridique de l'arsenalisation du spatial. La recherche me plaît, et comme dans le même temps j'ai continué à suivre des cours de mandarin haut niveau, j'effectue pour la Direction générale du Trésor une mission de recherche en Angola sur les relations du pays avec la Chine comme stage final. En 2019 j'ai décroché une bourse de thèse au CNRS où je travaille sur Les politiques d'innovation en Chine : le cas du spatial commercial sous la direction de l'excellente Isabelle Sourbès Verger, rencontrée lors du PIR.

Quel enseignants vous ont le plus marquée ?

[Séverine Dusollier](#), dont la profondeur académique s'associe à un sens aigu du détail et de la rigueur dans l'enseignement pratique. [Gilles Vercken](#) et [Bruno Anatrella](#), pour qui la partie immergée de l'iceberg n'est pas dans les textes -qu'il va de soi de connaître- mais le rapport aux gens. [Miao Lin Zucker](#) et [Charles Wang](#) : leurs enseignements furent exemplaires, je m'efforce de m'en montrer digne.

Peut-on faire autre chose que du droit après un Master droit économique ?

Si j'avais l'intention de devenir juriste en entrant à l'École de droit, mes recherches touchent plutôt aux politiques publiques, aux Sciences and Technology Studies et aux études chinoises. Le master Droit économique ne prépare donc pas uniquement à devenir avocat en droit des affaires. C'est une formation qui vous apporte **des savoirs et des savoir-faire utiles dans un grand nombre de corps de métier**, et même au quotidien.

Pour ce qui est de la recherche, en plus des capacités d'organisation et d'analyse "type", la possibilité de faire le PIR et l'approche critique de la matière, propres à l'École de droit sont de vrais atouts. La spécialité Droit de l'innovation aborde ainsi les problématiques économiques et politiques que soulèvent les droits de propriété intellectuelle sur la scène internationale. Cette thématique nourrit mes réflexions de thèse, même si ce n'est pas une thèse en droit per se.

Gardez à l'esprit que, si il faut être en mesure de défendre votre projet par un travail sérieux, **l'École de droit est une école de Sciences Po "à échelle humaine"** : il est possible et souhaitable d'adapter, de personnaliser votre cursus à vos ambitions.

Quels souvenirs gardez-vous de votre école, de votre promotion, de vos enseignants ?

Le contenu des cours était très riche, souvent passionnant et particulièrement exigeant en termes de quantité de travail. Ajouter à ce cursus les cours de langues et une orientation un tantinet hors-piste n'a pas été facile.

L'atmosphère est unique en son genre : stimulante au point d'en être parfois survoltée... Un souvenir qui l'incarne bien c'est la victoire remportée en équipe, avec **Charles Guillaume** et **Claire Schmid**, au [CN2PI](#), le Concours National de Plaidoirie en Propriété Intellectuelle. Éblouis par le soleil de Nantes, les cernes jusqu'au menton et le sourire jusqu'aux oreilles.

Un conseil pour celles et ceux qui souhaiteraient rejoindre l'École de droit ?

Vous avez une marotte, une lubie, une idée fixe ? Tracez votre route ! Rédigez vos devoirs maisons en rapport avec le sujet qui vous intéresse, effectuez vos stages dans des structures spécialisées, prenez des enseignements d'option et assistez à des conférences, quitte à sortir en catimini de l'École de droit. En faisant cela vous ménagent votre présent : il est plus plaisant de **travailler sur des sujets qui vous animent**. Mais surtout, vous préparez votre avenir en façonnant une ou **des expertises qui vous sont propres**, qui vous démarquent et vous feront remarquer.

Lucie Sénéchal-Perrouault, diplômée 2019 du master Droit économique spécialité Droit de l'innovation.